



---

## Ordre du jour

**CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 05 JUIN 2026 À 09H00**  
SALLE DES DÉLIBÉRATION « Docteur Edmard LAMA »

---

- ↪ Appel des membres du conseil municipal
- ↪ Constatation du quorum
- ↪ Dépôt des procurations
- ↪ Ouverture de la séance
- ↪ Nomination d'un(e) secrétaire de séance

- **Approbation du Procès-verbal de la séance du 23 avril 2026.**
  - **Élection des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants au sein du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026.**
1. Attribution a posteriori à la SCI THETA du lot cadastré AR 366.
  2. Changement du bénéficiaire de la vente de la parcelle cadastrée AR 677.
  3. Reprise des voies du lotissement Emma.
  4. Demande de cession à titre gratuit de terrains domaniaux.
  5. Subventions aux associations culturelles – attributions 1ère tranche 2026.
  6. Aide de fonctionnement aux charges locatives du CDCN "Touka Danses" année 2026.
  7. Modification du règlement intérieur (RI) de l'école municipale de musique : fonctionnement et pédagogie.
  8. Mobilisation de crédits DGD (dotation générale de décentralisation) 2026 de l'État / projet d'acquisition d'un véhicule dédié à la lecture publique.
  9. Réévaluation des frais d'inscription dans le cadre du CEL et de l'espace de proximité.
  10. Vote du budget et de la programmation des activités périscolaires relatives à l'aménagement du temps scolaire.
  11. Équipes d'animation durant la pause méridienne au sein des écoles communales et des activités péri et extrascolaires au sein de la commune : 2026/2027.
  12. Création d'un comité d'éthique dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection de la ville de Rémire-Montjoly.

13. Création du CST et de la F3SCT en vue des élections professionnelles 2026.
14. Mandat spécial conféré au maire pour représenter la commune et la prise en charge des dépenses afférentes aux déplacements hors du département des élus de la commune de Rémire-Montjoly.
15. Désignation du représentant municipal au conseil d'administration de la Société Publique d'Aménagement du Centre Littoral (SPLACL).
16. Délibération complémentaire à la délibération n°2026-26/RM du 01/04/2026 relative à la désignation des conseillers municipaux auprès des organismes et établissements divers.